

Orgue Cavallé-Coll

Orgue de série construit par Cavallé-Coll pour l'église de Guémené-Penfao

Le devis date de 1856 : le prix était de 3 000 francs.

C'est un orgue type 2B il porte le n° d'opus 94/30.



La composition type du 2B est la suivante :

- Orgue de 5 jeux à 54 notes 2ème disposition B
- Pédalier à tirasse partant du do 13 notes.
- Basse de Bourdon 8 24 notes
- Dessus de Flûte harmonique 8 30 notes
- Basse de Prestant 4 24 notes
- Dessus de Prestant 4 30 notes
- Dessus de Flûte 8 30 notes
- Quinte 2 2/3 54 notes
- Basse de Trompette 8 24 notes
- Dessus de Trompette 8 30 notes
- Pas de pédales de combinaisons.
- Type de sommier n°6

Le 17 juillet 1856, Cavallé-Coll écrit une lettre au curé Doyen M Daniel

« Le prêtre regrette de ne pas avoir un 8 pied ouvert.

Cavallé lui dit qu'il n'y avait pas de place même si le financement avait été trouvé. Recommande à Daniel de trouver un acheteur pour l'orgue. Dans ce cas Cavallé pourrait alors construire un nouvel orgue plus complet.

La composition actuelle est légèrement modifiée

On trouve une Doublette 2 à la place de la Quinte 2 2/3 et un Basson Hautbois 8 à la place de la Trompette. Enfin le pédalier à 18 notes.

Cet orgue a été construit pour l'ancienne église place Simon

Il a été construit après l'orgue destiné au couvent des sœurs fidèles compagne de Jésus à Paris (1854) et avant l'orgue du temple protestant d'Avignon fin 1855.

Yves YOLLANT

Sources : Inventaire des orgues en Loire Atlantique (DRAC pays de Loire)

Répertoire des compositions d'orgues connues de Cavallé-Coll. (Jesse Eschbach ed Verlag Peter Ewers)

« Le 6 mai 1856, l'instrument, conçu par Aristide Cavallé-Coll, fut livré à la paroisse où il prit place dans l'ancienne église située à l'emplacement de l'actuelle Place Simon. De tous les orgues sortis des mains du facteur d'orgues parisien d'origine toulousaine, c'est l'un des plus petits.

Le curé de Guémené était à l'époque René Daniel

Ce prêtre resta vingt ans dans cette paroisse (de 1839 à 1859). Il finit sa vie en 1887 à la Maison du Bon Pasteur à Nantes, du côté de l'église Saint-Donatien, mais fut inhumé dans le cimetière de Guémené : son orgue, peut-on espérer, retentit donc à ses obsèques.

Ce curé trouvait l'orgue décidément un peu trop petit

Cavallé-Coll lui répondit qu'il n'y avait pas de problème à en faire un plus grand et à trouver un acquéreur de substitution pour cet instrument, n'était que l'église était trop exiguë pour accueillir un orgue plus imposant. On en resta là et l'orgue fut payé 3.000 francs (peut-être 12.000 euros).

Aristide Cavallé-Coll, parcourut le XIXème siècle puisqu'il mourut en 1899, âgé de 88 ans. Le répertoire des instruments issus de son atelier compte près de 700 entrées concernant aussi bien des grands orgues de cathédrales, que des orgues plus petits, de chœur, de salon ou d'accompagnement.

Il fut non seulement un facteur prodigue, sollicité en France mais également à l'étranger, mais aussi un artiste ingénieux, inventant divers dispositifs permettant d'améliorer son art.

C'est donc un grand honneur que de disposer d'un exemplaire sous sa signature à Guémené, dans une région où il est peu représenté, un facteur d'orgues nantais (Louis Debierre) y ayant exercé alors un quasi monopole.

L'orgue de Guémené est donc un petit orgue de chœur,

en excellent état de conservation. Il a d'ailleurs fait l'objet d'une restauration en 1999 par Bernard HURVY, facteur d'orgues nantais.

L'instrument comporte un clavier manuel de 54 notes plaquées ivoire (les dièses sont en ébène) ainsi qu'un pédalier de 18 notes.

Les orgues se caractérisent en particulier par le nombre de "jeux" dont ils sont pourvus.

Un "jeu" correspond à un ton, une musicalité propre. Chaque jeu est formé de 54 tuyaux correspondant aux 54 notes du clavier. L'orgue de Guémené ne comprenant que cinq jeux, il dispose donc de 270 tuyaux (en étain, poinçonnés)

Ces jeux portent des noms étranges pour les profanes : Bourdon 8, Flûte harmonique 8, Prestant 4, Doublette 2, Hautbois 8...

Les chiffres figurant à côté des timbres font référence à la hauteur des tuyaux (en pieds...) et donc, pour un timbre donné, à la hauteur d'octave à laquelle on joue. Mais je m'égaré dans un domaine peu sûr pour moi...

Quand on regarde la console de l'orgue de Guémené,

c'est-à-dire la partie de l'orgue où s'assoit l'organiste, on aperçoit huit "boutons" de porcelaine qui portent des noms de **jeux**, et que l'on peut tirer ou pousser.

En actionnant ces "tirettes" (qui s'appellent d'ailleurs des "**tirants de registre**") l'organiste choisit les jeux, les timbres musicaux, dont il a besoin pour exécuter l'œuvre (ce choix est appelé la **registration**).

La registration peut d'ailleurs être laissée par l'auteur de la pièce de musique à l'appréciation de l'interprète.

La restauration de l'instrument en 1999 fut l'occasion d'un grand concert dont il n'y a pas de trace sonore à ma connaissance. »

Aristide Cavallé-Coll

(4 février 1811 / 13 octobre 1899¹)

Il est l'un des plus grands facteurs d'orgue du XIXe.



Jeunesse et formation

Né à Montpellier (Hérault), dans une famille de facteurs d'orgues. Jean-Pierre Cavallé (1743-1808) fut le premier facteur d'orgue de la famille, il épousa Maria Coll en 1767. Leur fils Dominique Cavallé-Coll épousa Jeanne Autard, en 1810 alors que le fils aîné du couple, Vincent, était né le 8 octobre 1808.

C'est tout naturellement et très tôt qu'Aristide fit son apprentissage dans cette profession associé à son père et à son frère aîné. La famille vivait alors à Toulouse.

En 1830, Aristide, qui poursuivait des études de mathématiques, inventa, en collaboration avec son frère et son père, un instrument à clavier et à anches libres baptisé " poïkilorgue " ou orgue varié expressif, qui fut remarqué par Rossini lors de la représentation de son opéra *Robert le Diable* à Toulouse. Celui-ci les incita à venir à Paris.

Créateur et innovateur

En 1833, la famille s'installa à Paris à la demande de Rossini qui avait besoin d'un petit orgue pour la représentation d'un opéra. Aristide Cavallé-Coll se fit connaître en remportant le concours ouvert pour la construction d'un grand orgue à l'abbaye royale de Saint-Denis, avec l'appui des membres de la commission : Boieldieu, Cherubini, Lesueur.

Cet instrument colossal comporte, en germe, tout le génie du jeune facteur :

- Emploi de machines Barker afin de soulager le jeu de l'organiste,
- Jeux harmoniques,
- Récit expressif, pressions multiples,
- Plans sonores pensés non plus en opposition mais par masses venant composer un tutti puissant.

Ce fut une brillante réussite. Cet orgue novateur terminé en 1841, marqua le point de départ d'une éblouissante carrière.

La petite histoire attribue à Aristide l'invention de la scie circulaire, qu'il ne fait cependant qu'améliorer.

Une carrière professionnelle prestigieuse

Avec l'aide de son père et de son frère, il construisit par la suite les orgues de nombreuses églises à Paris comme en province.



Plaque constructeur de la console de l'orgue de l'Église Saint-Sulpice de Paris.

Disparition d'un artisan d'exception

En 1892, le déclin de la Manufacture Cavallé-Coll qui s'était amorcé du fait de la diminution des commandes, s'accéléra et entraîna l'entreprise à la faillite. Miné par la maladie et les soucis financiers, Aristide Cavallé-Coll céda son entreprise à Charles Mutin le 15 mars 1898. Atteint d'une cécité galopante, il mourut l'année suivante, le 13 octobre 1899, à Paris. Il est inhumé au cimetière du Montparnasse.